

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 30 mai 2024

n° 099-24 C

Objet : RS - Attribution de subventions - Secteur habitat

- date de convocation le 24 mai 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi trente mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miquet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoît Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar - Philippe Vuillermet
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Danielle Romagnoli
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 23

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Anne-Marie Barouti à Grégory Basin - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Daniel Bouchet à Martin Noblecourt - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Thierry Repentin - de Corinne Charles à Franck Morat - de Aloïs Chassot à Alexandre Gennaro - de Philippe Cordier à Benoît Perrotton - de Marcel Ferrari à Jocelyne Gougou - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Alain Gaget à Céline Vernaz - de Philippe Gamen à Brigitte Bochaton - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Sara Rotelli à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Jean-Maurice Venturini - de Alain Thieffinat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Sandra Ferrari - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Alain Saurel

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 30 mai 2024

délibération n° 099-24 C

objet **RS - Attribution de subventions - Secteur habitat**

Thierry Repentin, président, indique que 4 demandes de subvention ont été déposées et instruites au titre de la compétence équilibre social de l'habitat.

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) sollicite Grand Chambéry dans le cadre de ses missions d'informations juridiques, financières et fiscales au public sur toutes les questions relatives à l'habitat et au logement. Grand Chambéry adhère à l'ADIL de la Savoie et verse une cotisation annuelle à hauteur de 5 250 € pour l'année 2024. L'association participe à une des animations Mon Pass Rénov' en tant que co-animatrice et anime des ateliers collectifs sur différentes thématiques :

- l'accèsion à la propriété, dans l'objectif de sécuriser les projets d'acquisition des primo-accédants. L'ADIL y apporte également des informations sur les actions de Grand Chambéry en matière d'accèsion à la propriété (subventions à l'accèsion abordable),
- la sécurisation des propriétaires bailleurs,
- la copropriété.

L'association Régie Coup de Pouce sollicite Grand Chambéry, dans le cadre de l'action de logement intergénérationnel solidaire menée par l'association en Savoie. L'association se charge de créer du lien intergénérationnel au sein de différents types de logements en proposant une procédure de sélection et d'accompagnement.

En 2023, 21 cohabitations/colocations intergénérationnelles ont été concrétisées sous des formes diversifiées sur le territoire de Grand Chambéry : cohabitation intergénérationnelle entre particuliers, colocation de jeunes au sein de résidences de bailleurs sociaux, colocation de jeunes au sein d'habitats inclusifs. Au total, 30 personnes ont été aidées dans leur démarche de logement.

En outre, l'association a également organisé des moments conviviaux collectifs, orienté des publics vers des solutions d'accès au logement, communiqué et sensibilisé sur le dispositif. Plusieurs actions de promotions ont été réalisées en 2023.

L'association présente une demande de subvention en très nette hausse pour 2024, déjà sollicitée en 2023, car elle porte l'ambition d'augmenter fortement le nombre de cohabitations sur Grand Chambéry dans le cadre d'un plan progressif de développement sur 3 ans au travers du projet "Révolutionnons le logement, soutenir le développement des cohabitations innovantes, alternatives sur le bassin chambérien ».

L'AFEV est une association qui crée du lien entre les campus et les quartiers en développement des programmes de solidarités dans lesquels des milliers d'étudiants s'engagent auprès des enfants, des jeunes et des habitants des quartiers populaires.

A Chambéry, l'association met en place du mentorat bénévole et l'intervention de jeunes volontaires en service civique dans des établissements de Chambéry.

En partenariat étroit avec le CROUS, l'association a développé une nouvelle action démarrée en septembre 2023 : les colocations à projets solidaires. Ces colocations permettent à des jeunes de moins de 30 ans de choisir une colocation à loyer modéré et de s'engager à mener des projets collectifs qui créent du lien et de la solidarité entre les habitants.

25 kapseurs ont été recrutés par les équipes de l'AFEV et vivent dans deux résidences du CROUS : au foyer étudiant des Alpes au centre-ville et au Chaney sur le campus de Jacob-Bellecombette. Ces kapseurs vivent soit en colocation de 3 ou 4 étudiants, soit dans une chambre étudiante.

Une subvention est sollicitée auprès de la ville de Chambéry et une autre auprès de Grand Chambéry sur un budget de 12 mois (contre 9 mois en 2023).

Unitoit accompagne les groupes d'habitants, les collectivités et les professionnels souhaitant développer des projets d'habitat participatif sur le territoire de la Savoie.

Afin de contribuer à l'émergence d'une démarche territoriale adaptée aux besoins du territoire et de Grand Chambéry, Unitoit propose un travail en deux axes principaux. Le premier sera d'animer des temps de travail avec les acteurs de l'habitat pour construire une réflexion favorisant l'émergence d'une dynamique favorable à ces types de projets. Le deuxième axe sera la mise en place d'actions de sensibilisation à destination du grand public sur la thématique de l'habitat participatif, favorisant ainsi la mise en lien et la montée en compétence de futurs groupes d'habitants vers l'opérationnel. Cette action est fléchée au projet d'agglomération.

Ces actions contribuent à la mise en œuvre du programme d'orientations et d'actions habitat du PLUi HD. Dans un contexte de crise du logement, il paraît important de soutenir les associations qui œuvrent pour développer et innover dans les solutions de logement. Il est toutefois difficile de répondre à hauteur du montant sollicité par la Régie Coup de Pouce. Aussi un montant intermédiaire est proposé.

Association	Action	Montant attribué en 2023	Montant proposé en 2024
ADIL de la Savoie	Ateliers collectifs Accession-bailleurs-copropriété	7 000 €	7 000 €
Association Régie Coup de Pouce	Dispositif 1 toit 2 générations A partir de 2024 : Révolutionnons le logement, soutenir le développement des cohabitations innovantes, alternatives sur le bassin chambérien	4 000 €	9 500 €
AFEV	Colocations à projets solidaires	2 750 €	5 000 €
Unitoit	Favoriser le développement et la démocratisation des nouveaux modes d'habiter (habitat participatif notamment) dans l'agglomération chambérienne	Pas de demande formalisée	8 000 €
Total			500 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n° 201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

Vu l'avis de la commission habitat, urbanisme, foncier et gens du voyage du 30 avril 2024,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Gaëtan Pauchet ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : approuve le versement de subventions pour un montant de 29 500 € selon la proposition ci-dessus.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

099-24 C

Objet de l'acte :

RS - Attribution de subventions - Secteur habitat

Classification Préfecture :

7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte :

30 mai 2024

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission :

073-200069110-20240530-lmc1H31604H1-DE

Identifiant unique de l'acte :

lmc1H31604H1

Date de transmission en Préfecture :

06 juin 2024

Date de réception en Préfecture :

06 juin 2024

Date de publication sur le site internet:

jeudi 06 juin 2024